



Cercle Europe et Economie Sociale

Déjeuner avec Luc Tholoniati

Conseiller économique et social auprès du
Président de la Commission européenne
Jean-Claude Juncker

13 septembre 2019

Le 13 septembre, le Cercle Europe et Economie sociale a eu l'honneur de recevoir Luc Tholoniati, conseiller économique et social auprès du Président de la Commission européenne, pour dresser un bilan de la Commission Juncker en matière sociale.

L'Union européenne en état critique à l'arrivée de la Commission Juncker en 2014 ...

L'Union européenne, en 2014, sortait de la pire crise financière, économique et sociale qu'elle ait connue au cours de son existence. Le taux de chômage était supérieur à 11% et la zone euro avait dû faire face à une double récession. Début 2015, la nouvelle crise grecque accentuait les tensions sur la monnaie unique, que certains économistes appelaient à faire disparaître à terme. De plus, un vrai désengagement des citoyens pour le projet européen obscurcissait l'avenir de l'UE. La Commission Juncker a donc débuté son mandat dans une Europe très incertaine, en crise profonde et avec des difficultés économiques et sociales très importantes.

Les engagements sociaux de Jean-Claude Juncker

Fils de travailleur syndicaliste dans la sidérurgie et partisan du concept d'économie sociale de marché, Jean-Claude Juncker a souvent affirmé que l'une de ses grandes fiertés avait été d'être Ministre du Travail du Luxembourg, en plus d'être Premier ministre et Ministre des Finances. Sous sa présidence du Conseil de l'Union, en 1997, il avait par exemple déjà été à l'origine du Sommet européen sur l'Emploi, une première à l'époque. Sa fibre sociale et son engagement sont donc anciens et affirmés.

Il aborde la campagne de 2014 pour devenir Président de la Commission européenne avec une véritable volonté de mettre le social au cœur de son projet. Une fois désigné par les Chefs d'Etat, il se fait élire par le Parlement européen sur base d'Orientations Politiques qui mettent la justice sociale, l'emploi, la croissance et l'investissement au cœur des priorités de la future Commission. Dans la constitution de son équipe, il donne au Vice-Président Dombrovskis une responsabilité particulière pour le dialogue social et confie le portefeuille de l'Emploi à une personnalité qu'il connaît bien, Marianne Thyssen.

Les premiers pas de la Commission Juncker sont d'abord marqués par trois priorités, qui sont autant de défis :

- L'investissement, pour relancer la croissance, avec le lancement, dès sa prise de fonction en novembre 2014, du Plan Juncker, qui agira comme catalyseur de financements à travers l'Europe.
- L'introduction d'une dose de flexibilité dans le Pacte de Stabilité et de croissance, dès janvier 2015, pour favoriser l'investissement et permettre aux différents pays de lisser leurs efforts dans la durée.
- Le combat pour garder la Grèce dans la zone euro, afin d'éviter un effondrement économique majeur.

De nombreuses autres initiatives et réformes seront prises par la Commission Juncker entre 2014 et 2019. Au final, le bilan est encourageant. La croissance a atteint presque 2% au cours des dernières années, le fossé d'investissement hérité de la crise est comblé, plus de 14 millions d'emplois ont été créés pendant le mandat, le taux de chômage est tombé à un plus bas historique (6.3%). Le taux d'emploi atteint lui aussi un record et contre toute attente, l'objectif « Europe 2020 » de 75% en 2020 sera lui aussi rempli.

Les réalités nationales demeurent très variées et plusieurs pays ont connu de nombreuses années difficiles, mais la situation s'est là aussi améliorée. Ainsi l'Espagne a vu son taux de chômage passer de 26 à 13 % en 5 ans, quand celui de la Grèce est passé de 27 à 17% en quelques années.

En comparaison de 2014, l'Europe se porte mieux en 2020, avec des fondamentaux renforcés. Ces avancées sont le résultat d'un travail collectif, mené avec les Etats membres, avec un rôle important joué aussi par la BCE, mais on peut dire que la Commission Juncker a aidé à tourner la page de la pire crise économique et sociale européenne depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Ce faisant, elle a aussi œuvré à réconcilier les citoyens avec l'Europe. Les sondages « Eurobaromètre » montrent une bien meilleure opinion des Européens désormais. De plus, leur première priorité n'est plus l'emploi ou l'économie, mais l'environnement ou les enjeux globaux de sécurité. Pour autant, tout n'est pas au vert et rien n'est jamais acquis : le monde du travail est en pleine mutation et les enjeux démographiques et de formation s'intensifient.

Quelles ont été les principales actions de la Commission Juncker en matière sociale ?

Jean-Claude Juncker a d'abord souhaité affirmer un certain nombre de valeurs, en faisant adopter le Socle européen des droits sociaux. Pour que celui-ci ne reste pas qu'un « beau poème » (selon ses mots), il a fait en sorte que les priorités sociales guident l'ensemble des politiques européennes : coordination des politiques économiques (Semestre européen), Plan Juncker, lutte contre l'évasion fiscale, etc.

Par ailleurs, la Commission a engagé un travail en profondeur de modernisation de l'acquis social au niveau européen, en lien avec le Socle. Plus de 27 initiatives juridiques ont ainsi été initiées entre 2014 et 2019, dont 24 ont été conclues à ce jour.

Autres priorités : le soutien à l'investissement dans les compétences, avec le Fonds social européen et le renforcement de la garantie pour la jeunesse ; ainsi que la relance du dialogue social, afin de renforcer le rôle des partenaires sociaux dans l'ensemble des politiques.

Focus sur le Socle européen des droits sociaux

Annoncé dès 2015, l'idée d'un Socle européen des droits sociaux a provoqué au départ beaucoup d'espoirs mais aussi beaucoup de réticences. La Commission a fait le choix d'une vaste période de consultation et a pu compter sur le soutien du Parlement et d'acteurs engagés pour dépasser les oppositions au sein de certains Etats membres.

Paradoxalement, le référendum du Brexit a suscité une prise de conscience et renforcé le besoin d'unité au sein de l'UE-27. La Commission a présenté sa proposition définitive au printemps 2017 et a co-organisé avec le gouvernement suédois un Sommet Social en présence des chefs d'Etat et de gouvernement en novembre 2017, à Göteborg, où le Socle a été proclamé par les Institutions européennes. Avoir trouvé un accord par consensus à 28 sur ce texte ambitieux constitue une avancée remarquable.

Le Socle renouvèle l'acquis et servira de boussole pour les années à venir. La dernière fois qu'un texte fut proclamé de la sorte, il s'agissait de la Charte européenne des droits fondamentaux. Il s'agit aussi du texte le plus détaillé dans ce domaine depuis les élargissements de 2004 et 2007.

Focus sur la libre circulation des personnes

Mise en cause depuis plusieurs années, la liberté de circulation, une des libertés fondamentales de l'UE, fut un autre grand combat mené au cours de ce mandat. La Commission s'est toujours prononcée pour l'égalité de traitement entre les travailleurs européens. Cette liberté requiert des règles justes et efficaces au niveau européen, ainsi qu'une confiance et une coopération de chaque instant entre autorités nationales pour veiller à leur mise en oeuvre.

Voilà pourquoi le Président Juncker avait annoncé, dès 2014, une révision de la Directive sur le détachement des travailleurs, afin de faire prévaloir le principe - simple mais essentiel - d'un « salaire égal pour un travail égal ». Cette réforme a été menée à bien dans une large concertation.

De nouvelles règles en matière de coordination des systèmes de sécurité sociale ont également été proposées, qui préservent le principe d'égalité de traitement et le modernisent à la lumière de la jurisprudence.

Enfin, la Commission a proposé, et le législateur a accepté en un temps record, la création d'une Autorité européenne du travail afin de renforcer la coopération entre autorités nationales au quotidien. Cette Autorité débute ses travaux.

Et demain ? La continuité dans le changement ?

Aujourd'hui, l'UE a connu 25 trimestres consécutifs de croissance, ses fondamentaux économiques sont bien meilleures et la situation sociale s'est globalement améliorée, avec des situations de plein emploi dans plusieurs parties de l'Europe.

Cependant, les performances nationales restent disparates, beaucoup de difficultés sociales persistent et d'autres défis s'intensifient, tels que le vieillissement de la population, la numérisation de la société et le besoin de réussir la transition écologique.

De ce point de vue, il est intéressant de noter l'engagement fort, dans les Orientations Politiques pour la future Commission, en faveur de la défense et de la modernisation de l'économie sociale de marché, de la mise en oeuvre du Socle et de l'égalité des genres, entre autres priorités.